

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MAI 2008 À 19 h 00

L'an deux mil huit, le mardi 27 mai, à 19 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 20 mai 2008, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Julien TISSANDIER, Maire.

Présents : J. TISSANDIER, J. ARNAUD, P. DESTRIEUX, S. ARCHAMBAUD, JM. BOYER, A. CLÉMOT, E. GUÉLIN, C. MARC, S. MAZUREAU et JP. VELEZ.

Absente excusée : MG. de SAMIE.

Madame Carmen MARC a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion de conseil du 1^{er} avril 2008 a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur Daniel LAURENT, Conseiller général, assiste à la réunion

TRAVAUX DE VOIRIE : LE GRAND CHEMIN CHAUSSÉE

Cette route a été principalement détériorée par la déviation des véhicules, notamment des camions, qui ne pouvaient pas traverser Montils pendant les 6 mois qu'ont duré leurs travaux de voirie.

Monsieur LAURENT nous annonce une augmentation du fonds de péréquation des droits de mutation et pour nos travaux de voirie, une subvention exceptionnelle d'au moins 75 %.

EMPRUNT VOIRIE SUBVENTIONNÉ : 9 000 €

Exposé : Motif de l'emprunt : Financement sur emprunt du Programme 2008 d'Amélioration de la voirie communale.

Monsieur le Maire rappelle que pour financer les travaux de voirie, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant total de 9 000 €uros.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'offre établie par Dexia Crédit Local, agissant tant pour lui-même que le cas échéant pour sa filiale Dexia MA, société régie par les articles L. 515-13 à L. 515 -33 du Code monétaire et financier, et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

Article 1 : Principales caractéristiques du prêt

Montant : 9 000 € (Neuf mille euros)

Durée : 10 ans

Objet du prêt : Financer les travaux de voirie dans le cadre du Programme 2008 d'Amélioration de la voirie communale

CONDITIONS FINANCIÈRES

Taux fixe : 4,54 %

Périodicité : semestrielle

Mode d'amortissement : échéances constantes

Versement : jusqu'au 30 septembre 2008

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Monsieur TISSANDIER Julien, Maire, est autorisé à signer le contrat de prêt et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat, et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

PROGRAMMATION ASSAINISSEMENT ET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX (Peuplat, Charpentières et les Martineaux)

Monsieur LAURENT confirme que ces travaux seront inscrits au budget 2009 du Syndicat des Eaux : l'assainissement est prévu pour courant 2009, l'enfouissement des réseaux EDF et France Télécom se réaliseront en suivant (2010-2011) et la restructuration de la RD 128 entre Peuplat et le Bourg en 2011-2012.

Une partie de ces travaux est éligible à la DGE et au Conseil Général, les demandes de subvention seront examinées lors d'un prochain conseil.

RESTRUCTURATION AIRE DE LOISIRS

Monsieur le Maire rend compte au conseil de l'ouverture de l'aire de loisirs depuis le 1^{er} mai. Ce démarrage a été difficile car nous avons eu à faire face à plusieurs problèmes techniques.

Bloc sanitaire : remplacement d'un chauffe-eau (de plus de 10 ans) et divers travaux de plomberie, coût 1 090 €.

Local cuisine : le regard recevant les eaux de la cuisine était bouché, la pompe de refoulement était en état de marche. Avec le concours d'un ancien maire-adjoint qui a installé un tombereau pour recevoir les eaux usées, le fonctionnement de la cuisine a pu être assuré. Ceci exposé, il a fallu 2 interventions de l'entreprise Dempuré (les 2 et 20 mai 2008) afin de déboucher la conduite entre le poste de relevage et le plateau d'assainissement, coût de l'intervention 327 €.

Le Ponton : La construction des garde-corps est terminée, travaux réalisés par la CDCHS.

CONSTRUCTION DE LA HALTE ÉQUESTRE : cet ouvrage a été terminé ce jour et a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la CDCHS après signature d'une convention entre la CDCHS et la commune.

RESTRUCTURATION DE LA BASE NAUTIQUE : Monsieur le Maire rend compte au conseil de l'étude faite par le Conseil Général sur l'état des lieux des ouvrages nautiques édifiés sur les rives de la Charente. Notre aire de loisirs a été retenue afin de restructurer nos équipements et de mettre aux normes nos installations afin de pouvoir accueillir les bateaux de tourisme et les camping-cars. Il informe le conseil que la commune a transféré la compétence tourisme à la CDCHS. Ceci dit, le chargé de mission de la CDCHS a établi une étude chiffrée qui sera adressée à chacun par Internet. Il précise que la commune ne peut pas mobiliser la somme restante, soit 47 280 € HT. Cette étude a été remise à Monsieur BELOT, Président de la CDCHS, pour suite à donner.

TRAVAUX SUR LES ARCHIVES

Une personne de l'annexe des Archives Départementales de Jonzac sera dépêchée dans nos locaux le 23 juin pour un tri des documents à éliminer.

COMPTE RENDU SUR LA MISE EN PLACE DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX OU

ASSOCIATIONS

NB : Les noms et/ou documents sont consultables en mairie.

CDCHS : Election du bureau. Vote du Budget 2008 et du taux (identique) des 4 taxes et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (augmentation).

Syndicat des Eaux : Election du bureau.

Association des Maires de Charente-Maritime : Election du bureau.

Syndicat d'Adduction d'Eau Potable : Election du bureau.

SDEER : Election du bureau.

SYNDICAT MIXTE ROUFFIAC/ST-SEVER : Réunion du 20 mai dernier :

Constitution du comité :

Titulaires :

Pour la commune de ROUFFIAC :

M. Joël ARNAUD, M. Jean-Marie BOYER, Mme Carmen MARC, et Mme Marie-Georges de SAMIE

Pour la commune de SAINT SEVER DE SAINTONGE :

Mme Anny BRUNG, M. Pierre HERVE, Mme Marie-Laure QUINTARD et M. Jean-Michel TIBURCE,

Pour la Communauté de communes du Pays Santon :

M. Joël CARDIN et Mme Danielle GIRAUD.

Suppléants :

Pour la commune de ROUFFIAC :

M. Sébastien ARCHAMBAUD, M. Pierre DESTRIEUX, M. Etienne GUELIN et M. Julien TISSANDIER,

Pour la commune de SAINT SEVER DE SAINTONGE :

M. Alain BRUNG, M. Didier DAVID, Mme Marie-Annick GIRAUD, M. Alain LAGARDE,

Pour la Communauté de communes du Pays Santon :

M. Philippe GAUVIN et Mme Martine TIBERJ.

Constitution du bureau:

Président : Joël ARNAUD.

Vice-présidente : Anny BRUNG.

Membres : Marie-Laure QUINTARD,
Marie-Georges de SAMIE,
Danielle GIRAUD.

Élection des délégués:

CNAS : Collège des élus Anny BRUNG.
Collège des agents Monique VIAL.

Syndicat Informatique : Anny BRUNG.

Budget 2008 : Après exposé de Monsieur le Président, le budget est adopté à l'unanimité.

Tarif de la cantine scolaire :

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide, à compter du 1^{er} septembre 2008, de porter le prix du repas à :

p 2,10 € pour les élèves de maternelle,
2,20 € pour les élèves du primaire,
3,10 € pour les enseignants.

Modification du travail des agents des écoles : Le comité syndical est informé, qu'à compter de la rentrée scolaire de septembre 2008, les élèves n'auront plus cours le samedi matin. Les 2 agents faisant fonction d'ATSEM, se voient donc dans l'obligation de modifier leur horaire. Une réunion permettant de réorganiser les emplois du temps est prévue le 6 juin avec tout le personnel.

CONTRATS TEMPORAIRES

Dans le cadre de l'indisponibilité d'un titulaire, il est possible de procéder à son remplacement par le biais d'un contrat à durée déterminée.

Pour assurer le bon fonctionnement du service, et après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer un contrat à durée déterminée à un agent contractuel ou un personnel du service de remplacement du Centre de Gestion.

CIRCUITS VTT/VTC

La loi n° 83.663 du 22 juillet 1983, complétant la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat, a confié aux départements le soin d'établir un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR).

Le Conseil Général de la Charente-Maritime procède actuellement à l'élaboration de son Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées. Véritable outil juridique de protection des chemins ruraux, il permet également de réaliser un développement harmonieux de la randonnée dans le département.

Le circuit n° 10 de la commune de Montils (Montils-Averton) traverse la commune de Rouffiac et emprunte des chemins d'exploitation appartenant à l'Association Foncière de Rouffiac.

A ce titre, la Communauté de Communes de la Région de Pons nous propose une convention d'entretien qui a pour objet d'assurer la qualité et la pérennité des cheminements en fixant les modalités de protection juridique et d'entretien du dit cheminement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les termes de la convention et charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Cette commission est présidée par le Maire ou l'adjoint délégué, et est constituée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. Il convient de proposer 24 noms à la Direction des Services Fiscaux qui choisira les commissaires. A l'unanimité, le conseil propose :

Commissaires titulaires de ROUFFIAC 17800 :

Mme MONNEAU Joëlle, Agent des Impôts : 44 rue du Petit Loubet

Mme MAITRE Micheline, famille ancienne de la commune : 29 rue du Grand Chemin Chaussée

Mme de SAMIE Marie-Georges, conseillère municipale : 1 allée de Moléon

Mr TARRIT Jacques, ancien maire-adjoint : 14 rue du Grand Loubet

Mme PELLETANT Gisèle : 41 avenue de Peuplat

Mr CORNOT Philippe : 10 allée de la Figerasse
Mr BOYER Jean-Marie, conseiller municipal : 70 avenue de Peuplat
Mr RENAULT Pierre : 38 rue du Petit Loubet
Mr MAZUREAU Stéphane, conseiller municipal, 35 avenue du Pradeau
Mr CLÉMOT Jean-Baptiste, ancien conseiller municipal, 1 impasse de Charpentières

Commissaires titulaires hors ROUFFIAC :

Mr MONNEAU Jacques : 32 route de Salignac - Goux 17800 PERIGNAC
Mle MOREAU Marie-Dominique : 13 boulevard des Acacias 33860 REIGNAC

Commissaires suppléants de ROUFFIAC :

Mme CHOIME Thérèse : 6 rue du Riz des Bois
Mr REYNAUD Bruno : 7 rue de la Mérine
Mr SEGUIN Jean-Claude, ancien maire-adjoint : 7 avenue de Peuplat
Mr TORCHUT Hervé, entrepreneur de maçonnerie : 51-4 avenue du Pradeau
Mme SANTON Marthe : 2 impasse de Saintonge
Mme BOUCHEREAU Christiane, secrétaire de mairie e. r. : 60 avenue du Pradeau
Mme PIDOUX Régine, ancienne conseillère municipale : 2 impasse d'Églantine
Mme NATIER Annie : 1 rue de la Mérine
Mr DEBORDE Pascal, ancien conseiller municipal : 9 rue de la Mérine
Mme DEFAYE Pierrette, ancienne conseillère municipale : 17 rue du Grand Chemin Chaussée

Commissaires suppléants hors ROUFFIAC :

Mr GRENON Joël : 103 rue de Saintonge 17800 ST SEVER DE SAINTONGE
Mr MAITRE Yves, Entrepreneur de maçonnerie : 14 bis rue de Prévauteau 17800 ST SEVER DE SAINTONGE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Signatures :

J. TISSANDIER

J. ARNAUD

P. DESTRIEUX

S. ARCHAMBAUD

JM BOYER

A. CLÉMOT

E. GUÉLIN

C. MARC

S. MAZUREAU

JP VELEZ